

Créer son entreprise

10 ASTUCES À FORMALISER

1

FORME JURIDIQUE

Choisir la forme juridique de sa future entreprise en tenant compte des spécificités particulières, des avantages et des obligations de chacune d'entre elles.

2

CRÉER LA SOCIÉTÉ

Le choix du nom de l'entreprise, notamment pour une Sàrl ou une SA, doit être mûrement réfléchi.

3

ASSURANCES

Se renseigner sur les différentes assurances nécessaires à l'exploitation de la société. Certaines d'entre elles sont obligatoires, tandis que d'autres sont recommandées voire facultatives.

4

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les questions liées à la propriété intellectuelle peuvent être capitales pour protéger vos produits, votre marque, vos designs, vos créations, etc.

5

CO-FONDATEUR / ASSOCIÉ

Si vous êtes plusieurs à créer votre société, il est nécessaire de rédiger un accord entre les parties pour protéger chacune d'entre elle et mettre au clair vos relations. Il est judicieux de régler ces points lorsque l'entente est bonne, afin d'éviter des conflits.

6

PARTS SOCIALES / ACTIONS

Lorsque vous créer une société avec d'autres tiers, les parts sociales et/ou actions doivent être déterminées. Il peut y avoir plusieurs sortes d'apports donnant droit à des parts sociales / actions.

7

GESTION & CONTRÔLE

Chaque forme de société requiert des organes de gestion et de contrôle différents.

8

RESPONSABILITÉ

Quelle sera votre responsabilité en tant que personne en fonction du type de forme juridique que vous choisirez ?

9

TVA

L'inscription est-elle obligatoire ? À partir de quel chiffre d'affaires ?

10

EMPLOYÉS

Lorsque votre société grandira, la relation que vous entretiendrez avec vos employés est capitale. Quelles seront vos obligations en tant qu'employeur ?